



## FONCTIONNEMENT DE LA BOITE A JOUETS

### LA BOITE A JOUETS

47 avenue du Château

94300 VINCENNES

01 82 01 21 68

e-mail : [boiteajouetsvincennes@gmail.com](mailto:boiteajouetsvincennes@gmail.com)

[www.agfvincennes.fr](http://www.agfvincennes.fr)

« LA BOITE A JOUETS » est ouverte à tous les adhérents de l'Association Générale des Familles de Vincennes à jour de cotisation.

### INSCRIPTION

#### **L'inscription est faite sur place, obligatoirement par les parents.**

- Pièce d'identité et justificatif de domicile
- Fiche d'inscription à remplir sur place
- Décharge de responsabilité à signer par un responsable de l'enfant (pour les enfants venant seuls ou accompagnés d'un adulte autre qu'un des parents)
- **Pour les enfants en garde partagée, chaque famille doit être inscrite à la Boîte à Jouets**
- Les enfants sont admis à partir de 6 mois.

### COTISATION

La cotisation de 30 euros (vincennois) ou 35 euros (non-vincennois) par famille se décompose de la façon suivante :

- 18 euros d'adhésion à l'AGF, valable pour l'année civile en cours au moment de l'inscription
- 12 euros ou 17 euros pour l'activité « Boîte à Jouets » valable de date à date

Si la famille est déjà adhérente à Famille Services pour l'année en cours, seule l'inscription à l'activité est demandée

### HEURES D'OUVERTURE

Pendant l'année scolaire

Mardi : de 16h à 18h,

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h30 à 18h,

Jeudi : de 16h à 18h

Samedi : de 10h à 12h, une semaine sur deux hors vacances scolaires

Pendant les « petites vacances » (sauf vacances de Noël), des permanences seront assurées, généralement le mercredi pour le prêt de jouets. Consultez l'affichage sur place pour les détails.

Pendant les mois d'été, la Boîte à Jouets est fermée pour inventaire et nettoyage.

## TARIFS DU PRET

0.3 euro ; 0.5 euro ; 0.8 euro selon le jeu  
Nota : les tarifs sont révisables tous les ans

## PRET GRATUIT

5 jeux empruntés et rendus sans retard et sans dégradation donnent droit à un 6<sup>ème</sup> prêt gratuit.

**Les jeux sont prêtés pour 2 semaines. Veuillez respecter la date de retour pour permettre au plus grand nombre d'enfants de profiter des jeux.**

En cas de retard, un complément de location sera demandé au retour, calculé au prorata du nombre de jours supplémentaires.

## PRET PONCTUEL

Il est possible d'emprunter des jeux ponctuellement sans être inscrit à la ludothèque (fête d'anniversaire, grand parents recevant leurs petits enfants, soirée-jeu entre amis, etc).

Conditions : chèque de caution de 50€ rendu au retour des jeux et location de 2€ par jeu pour 15 jours

## PRENEZ SOIN DES JEUX ET DES JOUETS

Tout jouet est vérifié au départ par le responsable de l'enfant et, au retour, devant vous par nos soins.

**Par souci d'hygiène, merci de nettoyer chaque jouet avant de le rendre. De même, les déguisements doivent être lavés (à la main) et repassés.**

L'énumération des différentes pièces est inscrite sur chaque jeu. Vérifiez-le avant de le rapporter. Signalez toute anomalie

Si le jeu est incomplet, vous devez rapporter les pièces manquantes.

Si le jeu est perdu, si le jeu est cassé et qu'il n'est pas possible de le réparer (sauf usure normale), vous devez le rembourser ou le remplacer. Dans tous les cas, nous consulter.

UN JEU ABIME OU INCOMPLET PEUT DIFFICILEMENT VOUS RESSERVIR OU SERVIR AUX AUTRES . NE L'OUBLIEZ PAS.

AINSI NOUS AURONS LA JOIE DE VOUS PRETER LONGTEMPS DES JEUX ET VOUS OFFRIR UNE VARIETE TOUJOURS PLUS GRANDE.

## POUR LA SECURITE ET LE BIEN ETRE DE TOUS

- **Il n'y a pas de local poussette. Celles-ci doivent impérativement rester à l'extérieur du bâtiment ( prévoir protection pluie et antivol)**
- **Pour la tranquillité de tous, les téléphones portables sont interdits à l'intérieur du bâtiment**
- Pour sauvegarder la propreté des lieux, merci de ne pas donner de goûter aux enfants

## CAFE FAMILLE

**Pour les enfants de 6 mois à 3 ans, le jeu libre sur place sera possible lors des séances de café famille (pas de prêt de jouets) :**

Les lundis ou jeudis de 10h à 11h ou de 11h à 12h **(une seule séance par semaine)**

Compte tenu de la taille des locaux et pour offrir à chacun un maximum de plaisir et de sécurité, chaque séance est limitée à 10 enfants présents.

Dés l'arrivée vous devez inscrire les enfants qui vous accompagnent sur la liste des présents.

**Si l'un de vos enfants est malade**, merci d'éviter de venir pour préserver la santé des autres enfants. De même **aucun enfant de plus de 3 ans ne pourra être admis**, y compris pendant les vacances scolaires.

Nous offrons une petite collation aux participants : merci d'y contribuer de temps en temps en apportant café, jus de fruit, sucre, gâteau ou encore gobelets....

Merci de votre compréhension.

## REGLES DU JEU SUR PLACE

### Principes de fonctionnement d'une ludothèque :

La ludothèque n'est ni une garderie, ni un espace de jeu libre, tel que le jardin public, ni un lieu de rendez-vous pour les adultes.

**C'est un lieu de découverte et d'apprentissage du jeu et par le jeu, sous la conduite et avec la participation de l'adulte responsable qui accompagne l'enfant.**

Dans les locaux de la ludothèque, **les enfants sont constamment sous votre responsabilité et votre surveillance**

La Boîte à Jouets est ouverte à tous ses adhérents **et prioritairement pour le prêt de jouets.**

Le jeu sur place est possible sous la surveillance de l'adulte responsable de l'enfant, pour permettre le choix définitif du jeu qui sera emporté à domicile.

**En cas d'affluence, le jeu sur place sera limité.**

**Certains jeux étant réservés au prêt ( sur les étagères signalées en rouge ) ,par exemple les playmobils ou les jeux comportant de nombreuses petites pièces, il ne sera pas possible de les utiliser sur place.**

### Consignes pour le jeu :

Vous devez constamment veiller :

- A respecter les consignes de jeu : ne pas mélanger les pièces de jeux différents, remettre les différents jeux à leur place d'origine, ne pas sortir plus d'un jeu à la fois.
- A ne proposer aux enfants que les jeux adaptés à leur âge ( les playmobil, compte tenu de leur relative fragilité sont par exemple exclusivement réservés aux enfants de plus de 5 ans )

Après une séance de jeu libre, **les jouets doivent être rangés à leur place d'origine avec toutes leurs pièces**, afin de pouvoir être prêtés à tout moment.

De même, merci de vérifier en quittant nos locaux qu'aucun jeu ou pièce de jeu ne reste mélangé à vos affaires personnelles.

**Le strict respect du règlement participe au plaisir de tous et nous permettra de continuer à vous proposer un accueil de qualité.**